

## La Fédération Nationale des Cadres Dirigeants vient de publier son rapport annuel

La Fédération Nationale des Cadres Dirigeants, que préside M. Jean-Louis CHAMBON, ancien cadre dirigeant au Crédit Agricole, président du Cercle Turgot, vient d'adresser à Monsieur Xavier BERTRAND, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, le rapport 2011 de son **Conseil d'Orientation de la Déontologie des Dirigeants Salariés**.

Le Conseil a adressé, l'été dernier, un questionnaire auprès des cadres dirigeants, donnant ainsi une approche du moral des dirigeants salariés.

S'agissant du moral des dirigeants salariés, tel que mesuré par le baromètre social 2011, il est frappant de constater qu'en dépit d'une grande lucidité sur les perspectives économiques et sociales sensiblement aggravées, *il reste largement positif* (43 % à court terme, 39 % pour demain) et meilleur qu'en 2010 (où seuls 30 % se déclaraient optimistes) indique le rapport du Conseil d'Orientation.

Cependant, *deux préoccupations apparaissent*. Tout d'abord, « **la santé au travail**, dans l'ensemble de ses composantes, physiques, psychologiques et morales, est perçue comme un axe central de la complexité du management dans l'avenir, tant pour leurs collaborateurs que pour eux-mêmes. Les dirigeants salariés sont convaincus qu'une large part de maîtrise de ce paramètre passe par la capacité de relais des managers de proximité permettant un repérage des risques individuels, de façon précoce, et une mise en œuvre rapide de mesures de soutien. Ils déplorent toutefois une forme d'incompréhension assez généralisée de la gestion de cette tendance lourde ».

Viennent ensuite « **les conflits d'intérêts**, potentiels ou apparus, auxquels ils sont exposés par leur rôle central d'intermédiation entre les parties prenantes de l'Entreprise et en tant que pilote, marquent une tendance nette à la progression ».

Le rapport note que se pose la question « *du soutien durable de leurs fonctions dans l'entreprise et d'une protection renforcée contre les séquestrations illégales et illégitimes et autres incivilités qui prospèrent en situation de conflit, et pour lesquelles ils attendent une attention renforcée des pouvoirs publics* ».

Apportant leur soutien à la politique économique du gouvernement, la Fédération nationale des cadres dirigeants s'interroge cependant « *sur l'anomalie de l'absence de représentativité légale et de la spécificité du corps des dirigeants salariés* qui reste la charnière incontournable dans le dialogue social entre le monde des employeurs et celui des salariés, alors que leur légitimité ne peut être contestée ».

Notons par ailleurs que Monsieur Guy SALZIGER, président de l'Association des Dirigeants de France Télécom Orange, vient d'être nommé vice-président de la Fédération nationale des cadres dirigeants-FNCD.